

Nersac, le 25 mars 2009

Direction Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr>
Groupe de subdivisions de la Charente

Référence : BL/MC – 09/167
09002R-MaJ-APC-CODERST160409

**OBJET: INSTALLATION CLASSEES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.**

Mise à jour de Chais et Distilleries

**Arrêtés préfectoraux fixant des prescriptions
complémentaires**

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

Par courrier du 9 avril 2008, l'inspection des installations classées a transmis aux exploitants de chais et distilleries soumis à autorisation un dossier de mise à jour de leurs installations.

Cette demande de mise à jour faisait suite aux modifications de la réglementation, intervenues depuis plusieurs années et en particulier de la création des rubriques 2250 et 2255 relatives respectivement aux distilleries et aux chais.

Après examen des dossiers de mise à jour et au vu de l'avis du SDIS, l'inspection des installations classées propose, en application de l'article R 512-31 du code de l'environnement, de fixer par arrêté préfectoral des prescriptions complémentaires nécessaires pour la protection des intérêts mentionnés à l'article L 511-1 du code de l'environnement.

Les prescriptions complémentaires proposées ont été définies au sein de groupes de travail mis en place par l'inspection des installations classées. Ces groupes de travail comprenaient des représentants des exploitants (viticulteurs, négociants, marchands en gros, bouilleurs de profession ...) les SDIS de Charente et Charente-Maritime et le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC).

Ces prescriptions ont été présentées au CODERST le 29 mai 2008, elles sont annexées à l'arrêté préfectoral complémentaire et sont identiques pour toutes les installations. Parmi les dispositions nouvelles, l'on peut noter :

- La mise en place de réserve d'eau d'incendie : une méthode de calcul pour définir les besoins en eau pour l'extinction d'un incendie, a été définie,
- Les distances d'isolement par rapport aux tiers : au-dessous de celles-ci l'exploitant devra réaliser une étude de dangers,
- La mise en place de moyens pour canaliser, éteindre et récupérer les effluents enflammés en cas d'incendie.

Ces dispositions nouvelles font l'objet d'un échéancier pour leur mise en œuvre qui s'étale jusqu'en 2012.

Après examen des 48 dossiers de mise à jour des établissements figurant dans le tableau ci-dessous, nous proposons pour chacun d'entre eux de prendre un arrêté préfectoral complémentaire fixant les prescriptions à respecter. Ci-joint un projet d'arrêté pour chacun des établissements visés dans la liste annexée.

Etablissement	Adresse	Ville	Rubrique
DISTILLERIE DESCUBES	Chez Bernard	Archiac	2250
DISTILLERIE DE CHEZ SABOURIN	Chez Sabourin	Arthenac	2250
RULLEAUD BEAUFOUR SCEA	Chez Arnut	Arthenac	2250
DISTILLERIE D'AUMAGNE	40 Rue des Fins Bois	Aumagne	2250 et 2255
DISTILLERIE DE LA GROIE-Brie ss Archiac	La Groie	Cognac	2250
DISTILLERIE VINET SA	Palisson	Brie-sous-Archiac	2250
ROBERTIERE	Pouvet	Burie	2250
CHÂTEAU DE LONZAC	36 rue du Château	Lonzac	2250
GESTREAUD	Les corbineaux	Celles	2250
LA PERRUGE SA	La Perruge	Chérac	2250
ISIDORE & FILS ETS-Chermignac	BP 2	Gémozac	2250
LUCIEN BERNARD ETS	Domaine du Beurck	Ambès	2255
DOMAINE DE FONTSECHE SARL	Fontseche	Dompierre-sur-Charente	2250
YON et CIE	14 Avenue de la Victoire	Gémozac	2250
LANDRY SARL	Domaine de Beaulieu	Germignac	2250
CHATEAU MONTIFAUD SA	36, route d'Archiac	Jarnac-Champagne	2250
DISTILLERIE DE LA BOULENNERIE	23 Avenue Foch	Jonzac	2250
UNIRE	Route de Ste Marie	Le Bois-plage-en-Ré	2250
DOMAINE DE BRANGEONNEAU SCEA	La salle	Le Seure	2250
DISTILLERIE IZAMBARD	1 Rue Rechin - La Cour	Les Touches-de-Périgny	2250
CHATEAU LE GIBEAU SARL	Le gibeau nord	Marignac	2250
LES VIGNOBLES REUNIS EARL-Migron	Chez Merlet	Migron	2250
TESSERON SCEA	Chez Tricard	Migron	2250
UNION de MOSNAC	Distillerie de la Laigne	Mosnac	2250 et 2255
DISTILLERIE FONTAGARD	Fontagard	Neuillac	2250
DISTILLERIES CHARENTAISES	Avenue de La Gare	Saint-Savinien	2250
DISTILLERIE DE L'ANTENNE-Pérignac		Pérignac	2250
DISTILLERIE DE LA TOUR-Le clone	Le Clone	Pons	2255
DISTILLERIES PERRIER SA	Pinthiers	Pons	2250
BERTRAND	Les Brissons	Réaux	2250
DAVID FRERES EARL	Les maines	Sainte-Lheurine	2250
DISTILLERIE BEGOUIN SARL	Le logis du Crut	Sainte-Lheurine	2250
CUMA LA CHAMPANAISE		Saint-Eugène	2250
DISTILLERIE DE LA BERTONNIERE	La Bertonnierie	Saint-Martial-de-Mirambeau	2250
TRIJOL Maxime	Chez Gallant	Saint-Martial-sur-Né	2250 et 2255
SVE SA-St Palais de Négrignac	Chez Guitton	Saint-Palais-de-Négrignac	2250
VITI-OLERON Distillerie-St Georges	368, rue du Cellier	Saint-Georges-d'Oléron	2250
DISTILLERIE MERLET & FILS	Chevessac	Saint-Savant	2250
DISTILLERIE THOMAS	Logis du Prunelas	Salignac-sur-Charente	2250
MARTELL Port du Lys	Place Edouard Martell	Cognac	2255
NADAUD SCEA	Le Prunelas	Salignac-sur-Charente	2250
NOGERET SCEA	Nogeret	Seigné	2250
DISTILLERIE M RULLIER & FILS	La Fontaine	Sonnac	2250
DISTILLERIE PELUCHON	Rue des Marais-Les Vignes	Sonnac	2250
EMERIT-ROBIER SA	60 rue Gripeaux Liboreau	Sonnac	2250
DOMAINE DES BRIANNES SARL	Chez Thiboire	Tanzac	2250
ORECO-Villars en Pons	Boulevard Oscar Planat	Cognac	2255
ARRIVE JEAN GUY & BRUNO SA		Virollet	2250

Ces projets d'arrêtés doivent être présentés pour avis, au conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.